

*Docteur Patrick BOUET*

*Président*  
PB/FD/Présidence  
dossier suivi par Mme Frédérique DARMON  
☎ : 01.53.89.32.61  
e-mail : darmon.frederique@cn.medecin.fr

Paris, le 15 février 2021

Objet : Mobilisation pour l'accélération de la campagne vaccinale

Madame et Chère Consœur,  
Monsieur et Cher Confrère,

**L'arrivée du vaccin Astra Zeneca constitue un tournant dans la campagne vaccinale contre la Covid-19. Ses conditions de conservation, plus souples que celles des vaccins Pfizer et Moderna, permettent d'entrer dans une nouvelle phase, avec une diversité des lieux de vaccination.** D'ici quelques jours, la campagne sera élargie au-delà des centres de vaccination. Elle pourra s'organiser dans la proximité, au plus près des patients et des territoires, en particulier dans les cabinets médicaux. Le déploiement devrait avoir lieu en trois temps, selon les pouvoirs publics :

- ✓ Les doses sont actuellement distribuées dans les centres de vaccination, afin d'accélérer la vaccination de l'ensemble des soignants – conformément à la demande formulée par l'institution ordinale le 26 janvier dernier.
- ✓ Elles seront ensuite acheminées vers les pharmacies, qui les distribueront aux cabinets médicaux. (cf. *DGS Urgent du 15/02/21 lien* )
- ✓ Puis les pharmaciens pourront proposer la vaccination en officine.

A L'orée de cette nouvelle étape de la campagne vaccinale, **l'Ordre des médecins réaffirme sa mobilisation pleine et entière aux côtés des médecins dans cette campagne inédite**, dont la réussite est indispensable pour maîtriser la pandémie de Covid-19. Si l'arrivée de nouveaux vaccins est une chance pour les patients, elle sera également source d'interrogations : il reviendra plus que jamais au médecin de répondre au questionnement de ses patients et de les conforter dans leur adhésion vaccinale – condition sine qua non de la réussite de la campagne.

**Dans ces circonstances, le Conseil national de l'Ordre des médecins rappelle que trois conditions doivent être réunies afin de garantir le succès de cette nouvelle étape et d'accélérer au maximum la campagne de vaccination.**

**L'Ordre appelle à la mobilisation continue et à l'unité de tous les professionnels de santé.** Seule une coordination interprofessionnelle fluide et efficace, partout en France, permettra de continuer à accompagner nos concitoyens dans leur démarche vaccinale en organisant la vaccination au plus près des besoins de la population, et d'accélérer ainsi leur protection individuelle et collective. L'engagement des conseils départementaux de l'Ordre des médecins sera à cet égard primordial. Acteurs de la proximité, ils doivent poursuivre leur action pour permettre et approfondir la coordination territoriale de la campagne de vaccination, en lien avec les autorités sanitaires, les élus territoriaux et professionnels et les représentants d'usagers.

**Dans cette mobilisation générale, et face à la pluralité des options vaccinales disponibles, la centralité du médecin sera renforcée.** Si l'acte vaccinal pourra être effectué par d'autres professionnels de santé, l'indication vaccinale et l'éventuel choix du vaccin doivent pouvoir être élaborés dans le colloque singulier entre le médecin et son patient. Il reviendra aux médecins, notamment généralistes, d'assurer leur rôle essentiel de tiers de confiance du patient et de sa famille. Ils sont en effet les mieux à même de déterminer l'éligibilité de leur patient à la vaccination, et de leur apporter l'information la plus claire, transparente et adaptée, au choix le plus approprié du vaccin, compte tenu de leur état de santé, des vaccins disponibles et de la protection apportée par ceux-ci.

Il conviendra de permettre aux médecins la plus grande souplesse pour organiser les séances de vaccination, dans leur cabinet ou dans le cadre de plages de vacation dédiées dans les centres de vaccination, afin de tenir compte des contraintes logistiques inhérentes aux différents vaccins (dont les dix doses contenues dans un flacon d'Astra Zeneca, devant être utilisées dans la journée ou 48 heures si le médecin dispose d'un frigidaire) mais aussi des réalités territoriales (en particulier dans les zones rurales, où il pourrait être difficile de rassembler 10 patients volontaires et éligibles le même jour).

**Pour mener à bien cette mission, les médecins et professionnels de santé devront pouvoir compter sur l'engagement des pouvoirs publics, dont la responsabilité sera de garantir la mise à disposition des doses attendues, et de sécuriser l'ensemble des circuits d'approvisionnement – condition incontournable pour atteindre les objectifs chiffrés de personnes vaccinées avant la fin de l'été annoncés par le gouvernement.** Depuis plusieurs semaines maintenant, les soignants ont démontré leur totale implication dans cette campagne, et leur capacité d'organisation territoire par territoire : seule la disponibilité encore insuffisante de doses vaccinales freine aujourd'hui le processus, suscitant l'impatience et l'incompréhension d'un grand nombre de patients.

Vous trouverez, ci-joint, le message DGS-Urgent relatif à l'approvisionnement en flacons de vaccin COVID-19 ASTRA ZENECA suspension injectable des médecins de ville via une officine de référence.

Nous savons pouvoir compter sur vous et votre mobilisation au service des patients.

Veillez agréer, Madame et Chère Consœur, Monsieur et Cher Confrère, l'expression de mes sentiments confraternels les meilleurs.



Docteur Patrick BOUET

*Les données personnelles nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Ordre des médecins sont traitées dans des fichiers destinés à son usage exclusif. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement des données les concernant, qu'elles peuvent exercer par courrier postal ou par courrier électronique.*